

JOURNEE AFRICAINE DE LA STATISTIQUE

Ouagadougou, le 18 novembre 2023

DECLARATION DE

**MONSIEUR LE MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES
ET DE LA PROSPECTIVE**

***PRESIDENT DU CONSEIL NATIONAL
DE LA STATISTIQUE***

La Journée Africaine de la Statistique est célébrée le 18 novembre de chaque année, pour sensibiliser le public sur l'importance de la statistique dans tous les aspects de la vie sociale et économique.

Cette année, les pays africains célèbrent la 33^e Journée Africaine de la Statistique sous le thème : « *Moderniser les écosystèmes de données pour accélérer la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) : le rôle de la statistique officielle et des mégadonnées dans la transformation économique et le développement durable de l'Afrique* ».

Ce thème s'aligne sur le thème de l'Union africaine en 2023 « Accélération de la mise en œuvre de la ZLECAf ». Il constitue un appel à la modernisation des systèmes de données sur le continent afin de produire et d'utiliser des statistiques officielles de qualité, et de saisir les opportunités offertes par les mégadonnées.

Le lancement de la Zone de libre-échange continentale africaine, à la dixième session extraordinaire de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine, le 21 mars 2018 à Kigali, est une étape importante vers la réalisation du rêve des pères fondateurs de l'Organisation de l'unité africaine, à savoir la mise en place d'un marché commun africain.

L'accord portant création de la Zone de libre-échange continentale que le Burkina Faso a ratifié en 2019 constitue une opportunité pour les pays africains de diversifier leurs exportations, d'accélérer la croissance et d'attirer les investisseurs étrangers, surtout dans le contexte où les obstacles internes aux échanges commerciaux en Afrique ont été exacerbés par la désorganisation de l'économie mondiale suite à la pandémie de coronavirus (COVID-19) et aux tensions géopolitiques internationales nées de la crise russo-ukrainienne.

Dans cette perspective, les pays africains sont appelés à redoubler d'efforts pour mettre en œuvre l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine et de mettre le continent sur la voie du développement industriel à long terme, dans le cadre de la mise en œuvre des lignes directrices de la Stratégie d'harmonisation des statistiques en Afrique 2017-2026, adoptée par les chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine.

De telles initiatives ne peuvent aboutir sans un effort de modernisation et de transformation de nos systèmes de données indispensables pour orienter les Etats sur les mesures à prendre, relatives à la Zone de libre-échange continentale africaine et aux autres stratégies de développement.

C'est ainsi qu'en 2023, la Commission économique pour l'Afrique a lancé une feuille de route pour la transformation et la modernisation de la statistique officielle en Afrique pour la période 2023-2030. Cette feuille de route a pour but d'aider les systèmes statistiques nationaux et leurs partenaires à répondre durablement et efficacement aux besoins des utilisateurs de statistiques et à planifier la résilience, l'innovation et l'agilité.

Aussi, l'accélération de la mise en œuvre de l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine doit prendre en compte les technologies numériques dans le commerce transfrontalier tel que recommandé, lors de la Semaine du commerce électronique de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement, en 2022.

La grande variété des sources de données générées par le fonctionnement des technologies de l'information et de la communication, y compris les appareils mobiles, l'imagerie satellitaire, les données issues des lecteurs de codes-barres et le commerce électronique, peut offrir de nouvelles perspectives permettant de mieux comprendre les structures des échanges commerciaux intracontinentaux, de prédire les tendances futures et d'identifier les obstacles potentiels.

Le contexte burkinabè est particulièrement marqué par la situation sécuritaire qui limite la portée des actions de notre politique sectorielle « commerce et services marchands 2018-2027 » (PS-CSM) qui ambitionne de doter le Burkina Faso d'un secteur de commerce et services marchands dynamique et compétitif qui conquiert des parts du marché international.

La réalisation de cette vision ne peut se faire sans données statistiques pertinentes, fiables et à jour, qui permettent de saisir de manière judicieuse les opportunités offertes par la mise en œuvre de l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine.

Dans un tel contexte, la Journée africaine de la statistique constitue une occasion de mener des actions et des réflexions dans la poursuite de la modernisation de notre système statistique national afin d'assurer une production statistique régulière, résiliente, et adaptée aux besoins.

Les avancées de la digitalisation des procédures dans les administrations publiques et privées et l'utilisation accrue des technologies de l'information et de la communication par une grande partie de la population génèrent de nouvelles sources de données. L'exploitation de ces sources de données non traditionnelles, notamment à travers la science des données, a un potentiel énorme pour orienter les décisions et les stratégies commerciales.

Je saisis l'opportunité de cette journée consacrée à la réflexion sur les statistiques pour renouveler ma gratitude et celle du Gouvernement aux acteurs du système statistique national qui, malgré le contexte sécuritaire difficile, continuent avec courage et abnégation de collecter les informations nécessaires à la production des statistiques de qualité.

J'exprime également ma reconnaissance aux citoyens, aux ménages et aux entreprises pour leur constante disposition à répondre aux différentes sollicitations des acteurs du système statistique national.

J'invite les producteurs et les utilisateurs de statistiques officielles à prendre part activement aux activités commémoratives de cette journée.

Je formule le vœu que les actions et les réflexions menées dans le cadre de cette commémoration puissent contribuer à renforcer les acquis engrangés ces dernières années et permettre de dégager des pistes pour renforcer le processus de modernisation et de transformation de notre système statistique national.

Vive la Statistique au service du développement du Burkina Faso et de l'Afrique.

Bonne célébration de la Journée africaine de la statistique !

Le Ministre de l'Economie, des Finances et de la Prospective,
Président du Conseil National de la Statistique

Aboubakar NACANABO

Chevalier de l'Ordre de Mérite de l'Economie et des Finances